

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Enfin-la-PMA-pour-toutes-en-France>



école & société

Enfin la PMA pour toutes en France

- Société - Lutte contre les discriminations -

Date de mise en ligne : mardi 6 juillet 2021

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Les députés ont définitivement adopté, à 326 voix pour et 115 contre, le projet de loi de bioéthique le 29 juin dernier après deux ans de cheminement législatif. Sa mesure phare est l'ouverture de la procréation médicalement assistée (PMA) à toutes les femmes contre laquelle se sont battus les adversaires traditionnels de l'égalité des droits.

Échec des ultra-conservateurs

Alors qu'environ une naissance sur quatre est issue d'une PMA et qu'un sondage de l'Ifop de juin 2021 démontre que 67 % des français interrogés y sont favorables pour toutes les femmes, deux formations ont particulièrement manifesté leur opposition. En effet, les élus du *Rassemblement national* ont voté contre le texte de loi, comme près de la moitié des députés du parti *Les Républicains* : une poignée d'entre eux a même déposé près de 1 500 amendements.

Il s'agit de la même mouvance ultra-conservatrice qui mine tous les débats sociétaux comme récemment pour le vote de la proposition de loi du *droit à une fin de vie libre et choisie*.

11e pays de l'Union européenne (UE) ouvrant la PMA pour toutes

En autorisant la PMA aux femmes non mariées et en couple lesbien, la France rejoint les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg, le Danemark, la Suède, la Finlande, l'Irlande, l'Espagne, le Portugal et Malte. Hors UE, le Royaume-Uni et l'Islande la permettent également.

En revanche, celle-ci est accessible pour les femmes seules et interdite aux couples de femmes en Bulgarie, Croatie, Chypre, Estonie, Grèce, Hongrie et Lettonie, et inversement en Autriche. Enfin, l'Allemagne et l'Italie ne l'accordent pas dans ces deux cas de figure.

Attente du cadrage de cette avancée sociale

Des décrets d'application vont devoir préciser certaines modalités comme par exemple les conditions de remboursement. En outre, la PMA pour toutes sera possible dans les établissements de santé publics et privés à but non lucratif pour éviter toute dérive marchande, mais avec un risque de locaux insuffisants et d'inégalités territoriales comme pour l'accès à l'interruption volontaire de grossesse.

L'avis du SE-Unsa

Pour le SE-Unsa, l'adoption de la PMA pour toutes est une avancée qui met fin à une hypocrisie sociétale. En effet, chaque année des milliers de femmes seules ou en couple lesbien y ont recours en s'inventant un compagnon pour effectuer les démarches en France ou en allant à l'étranger. Il faut que des moyens humains et matériels répondent aux attentes, notamment en matière de couverture géographique afin de la rendre réellement accessible à toutes les femmes.

> > Ressources en ligne

Unsa : [L'Unsa se félicite de l'adoption de la PMA pour toutes](#)

Assemblée nationale : [Analyse du scrutin](#)